

Département de la Guyane française (973) République française

Arrêté n°82 du 13 avril 2018 , émis par la Préfecture de Guyane française, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique sur l'ouverture à la circulation aérienne publique de l'aéroport de Camopi.

ENQUÊTE PUBLIQUE Ouverture à la circulation aérienne publique de l'aéroport de Camopi

Partie 4 Procès-Verbal de synthèse de l'Enquête Publique du 24 avril au 25 mai 2018

1./ Préambule

L'article R123-18 du Code de l'Environnement précise que "Après clôture du registre d'enquête, le commissaire enquêteur [...] rencontre, dans un délai de huit jours, le responsable du projet [...] et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire enquêteur [...] du registre d'enquête et des documents annexés. Le responsable du projet [...] dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations."

Dans le cas présent, les registres d'enquête sont au nombre de trois. A l'issue de l'enquête le 25 mai 2018, le Commissaire Enquêteur a réceptionné :

- le registre d'enquête de l'annexe mairie à Trois-Sauts le 25 mai 2018
- le registre d'enquête de la mairie de Camopi le 26 mai 2018
- le registre d'enquête de l'annexe mairie à Matoury le 1^{er} juin 2018.

Le présent Procès-Verbal de synthèse est remis en mains propres au responsable du projet en la personne de Madame Dominique MARIE-MAGDELEINE, Cheffe du Service Aéroportuaire de la Direction des Infrastructures de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) le 1^{er} juin 2018 à l'occasion d'une entrevue dans les locaux de la CTG.

A cette occasion, le Commissaire Enquêteur demande de recevoir par courriel réponse des Services de la CTG aux questions posées ci-après, sous le délai légal de quinze jours soit, avant le 15 juin 2018.

Pour sa première désignation sur une enquête publique, le Commissaire Enquêteur estime que le climat de l'enquête était difficile, particulièrement du fait des aspects logistiques liés à l'organisation de l'enquête. A l'exception des services de la DEAL qui ont fait leur possible pour faciliter le déroulé de l'enquête, les différents interlocuteurs concernés par l'organisation de cette enquête ont participé à

minima aux aspects logistiques (DGAC, CTG, Mairie) et cela n'a pas contribué à faciliter la tâche du Commissaire Enquêteur.

En effet, à l'occasion d'une mission de la DEAL sur le fleuve Oyapock, le Commissaire Enquêteur a pu embarquer sur la pirogue affrétée par les services de l'État et ainsi tenir sa première permanence sur le Bourg de Camopi.

Les deuxième et troisième permanences s'étant tenues dans les locaux de l'annexe mairie à Matoury, cela ne posait pas de difficultés logistiques. Néanmoins, pour les quatrième et cinquième permanences, le Commissaire Enquêteur a dû assurer la logistique par ses propres moyens. Etant donné le défi que cela représentait, le Commissaire Enquêteur a soumis sa demande d'allocation provisionnelle à l'attention du Président du Tribunal Administratif (TA) qui lui a été accordée et notifiée le 17/04/18. A ce jour, cette allocation ne lui a toujours pas été versée.

Il est important de noter qu'aucun des locaux mis à disposition par la mairie pour recevoir le public n'étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Malgré les affichages tardifs relatifs à la publicité de l'Enquête Publique sur des supports au formats variables (A4, A3), les administrés de Camopi (Bourg et écart de Trois-Sauts) ont montré un fort intérêt concernant le thème de l'enquête et ont réservé un accueil chaleureux au Commissaire Enquêteur.

2./ Comptabilité de l'enquête

- nombre de personnes venues aux permanences : 17
- nombre d'observations portées aux registres : 22
- nombre de courriers reçus : aucun
- nombres de courriels reçus : aucun
- nombre de pétitions : aucune
- documents non-recevables : aucun

3./ Synthèse des observations formulées par le public durant l'enquête

3.1./ Registre de Camopi (Matoury)

Aucune observations.

3.2./ Registre de Camopi (Bourg)

Pour une bonne compréhension, les numéros précédant le nom de l'intervenant correspondent à l'ordre d'enregistrement dans le registre d'enquête.

N°	NOM Prénom	Nature de l'observation ou de la visite	Suite
1	PANAPUY Gérard	Venu pour prendre connaissance du dossier	Aucune observation
2	RENAUD Peter	Venu pour prendre connaissance du dossier	Aucune observation
3	CHARLES Philippe Mario	Indique l'importance d'une liaison aérienne	Observation

		pour le désenclavement de la commune et la satisfaction des besoins de la population en termes de santé et d'éducation	formulée par écrit sur le registre
4	CHANEL André	<ul style="list-style-type: none"> Indique l'importance d'une liaison aérienne pour le désenclavement de la commune et la satisfaction des besoins de la population en termes de santé, d'éducation et de développement économique Amène la question relative à la tarification des billets étant donné le niveau de ressources limitées des administrés amène la question relative aux routes aériennes depuis Camopi vers Saint-Georges et/ou Cayenne 	Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation
5	signature	Evoque l'importance du désenclavement de la commune pour l'accès aux soins, à l'éducation et la cohésion des familles	Observation formulée par écrit sur le registre
6	C. Josette	Indique l'importance d'une liaison aérienne pour le désenclavement de la commune	Observation formulée par écrit sur le registre
7	signature	<ul style="list-style-type: none"> Indique l'importance d'une liaison aérienne pour le désenclavement de la commune amène la question du délais de mise en service de l'aérodrome pour le public étant donné que la piste est utilisable amène la question de la compagnie aérienne qui desservira l'aérodrome 	Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation
8	signature	<ul style="list-style-type: none"> Indique l'importance d'une liaison aérienne pour le désenclavement de la commune amène la question du délais de mise en service de l'aérodrome et de son entretien 	Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation
9	signature	<ul style="list-style-type: none"> Indique l'importance d'une liaison 	Observation

		<p>aérienne pour le désenclavement de la commune et la cohésion familiale pour les enfants scolarisés sur le littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • amène la question du délais de mise en service de l'aérodrome • amène la question relative aux routes aériennes depuis Camopi vers Saint-Georges et/ou Cayenne 	<p>formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation</p>
10	SUITMAN	<p>Indique l'importance d'une liaison aérienne pour le désenclavement de la commune afin de diminuer les coûts liés au transport vers et en provenance du littoral en particuliers pour les enfants scolarisés au lycée</p>	<p>Observation formulée par écrit sur le registre</p>
11	signature	<p>Indique la problématique du désenclavement et de la scolarisation sur le littoral</p>	<p>Observation formulée par écrit sur le registre</p>
12	Sylvie	<p>Indique la problématique du désenclavement et de la scolarisation sur le littoral</p>	<p>Observation formulée par écrit sur le registre</p>
13	signature	<p>Indique la problématique du désenclavement</p> <ul style="list-style-type: none"> • amène la question du délais de mise en service de l'aérodrome et de la compagnie aérienne qui le desservira 	<p>Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation</p>
14	signature	<p>Évoque la problématique du désenclavement, des difficultés logistiques pour rejoindre Cayenne ainsi que les coûts engendrés</p> <ul style="list-style-type: none"> • amène la question des tarifs des billets d'avion et de la compagnie aérienne qui desservira Camopi 	<p>Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation</p>
15	SAINT-PIERRE Rosane Annicette	<p>Evoque la problématique logistique pour les liaisons de Camopi-Cayenne, particulièrement les aléas du voyage, l'insécurité et les nombreux changement de modes de transport ainsi que le recours à</p>	<p>Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation</p>

		des transporteurs brésiliens <ul style="list-style-type: none"> • amène la question d'une logistique dédiée aux personnels enseignants • amène la question du délais de mise en œuvre d'une route aérienne et de la compagnie aérienne qui desservira l'aéroport 	
16	signature	Évoque l'importance d'une liaison Cayenne-Camopi	Observation formulée par écrit sur le registre
17	Juan et Julia	Evoque l'importance de relier le haut-Oyapock au reste de la Guyane <ul style="list-style-type: none"> • amène la question de la fréquence des dessertes aériennes • amène la question des destinations Cayenne, St-Georges, Maripasoula 	Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation
18	signature	Indique l'urgence d'une liaison aérienne entre Camopi et Cayenne	Observation formulée par écrit sur le registre
19	BANETTE	Indique l'urgence d'une liaison aérienne entre Camopi et Cayenne	Observation formulée par écrit sur le registre
20	signature	Indique les difficultés logistiques pour rejoindre le littoral guyanais <ul style="list-style-type: none"> • amène la question de la tarification et de la fréquence des liaisons aériennes 	Observation formulée par écrit sur le registre, amenant à interrogation

3.3./ Registre de Camopi (Trois-Sauts)

Pour une bonne compréhension, les numéros précédant le nom de l'intervenant correspondent à l'ordre d'enregistrement dans le registre d'enquête.

N°	NOM Prénom	Nature de l'observation ou de la visite	Suite
1	PILAOUKOU Laurent	Consultation du dossier sans observation	aucune
2	SALAÛN Yannick	Indique les difficultés liées au parcours de soins des patients du dispensaire entre Trois-Sauts et Cayenne.	Observation formulée par écrit sur le registre,

		Évoque les coûts importants pour l'acheminement des traitements médicamenteux et les évacuations sanitaires Evoque le sentiment d'abandon de la populations <ul style="list-style-type: none">• amène la question de la fréquence des liaisons aériennes• amène la question de la mise en place de solutions permettant une liaison facilitée entre Camopi bourg et ses écarts	amenant à interrogation
3	LASSOUKA Raymond	Evoque la problématique de désenclavement de Trois-Sauts et l'importance de l'ouverture d'une liaison aérienne régulière pour faciliter le déplacement de la population de Trois-Sauts sur l'ensemble de la Guyane	Observation formulée par écrit sur le registre

En supplément des inscriptions au registre d'enquête, le Commissaire Enquêteur a également reçu les observations formulées à l'oral par un groupe de 10 à 15 personnes représenté par Charles MISO, adjoint spécial et Jacky PAWEY, chef coutumier de Zidoc :

De manière générale, les habitants ne sont pas très au fait de la tenue de l'enquête et n'ont pas connaissance du rôle d'une Enquête Publique. Cependant, les administrés montrent un fort intérêt pour l'aérodrome car cela permettrait de désenclaver la commune. Aussi, le Commissaire Enquêteur donne explication du contenu du dossier au groupe, les différents documents mis à disposition sont consultés. Le groupe évoque les difficultés pour rejoindre le bourg de Camopi et le littoral de la Guyane tant pour les familles qui scolarisent leurs enfants que pour les enseignants.

Le groupe évoque le problème de la saisonnalité (saison des pluies, saison sèche) qui n'autorise pas toujours des déplacements aisés sur le fleuve.

Le groupe évoque la problématique de la santé de manière générale, de l'acheminement des traitements médicamenteux et du parcours de soins des patients devant se rendre régulièrement sur le littoral ainsi que la dépendance aux conditions météorologiques en cas d'évacuation sanitaire.

Le groupe évoque la problématique de l'économie endogène de la commune de Camopi et de ses écarts par rapport au développement du potentiel touristique ainsi qu' à la dépendance logistique vis-à-vis des piroguiers brésiliens.

- Amène la question de la mise en place de moyens de transports alternatifs à la pirogue permettant de relier les écarts au bourg de Camopi
- Amène la question de la subvention des transports aériens pour la population scolaire devant se rendre sur le littoral

- Amène la question du contrôle du nombre de la population touristique sur les écarts de Camopi

4./ Conclusions et avis du Commissaire Enquêteur

Les conclusions du Commissaire Enquêteur ne sont pas encore écrites et restent en attente du retour complet du Service Aéroportuaire de la CTG. Cependant, suite aux visites et observations reçues durant l'enquête, le Commissaire Enquêteur donnera probablement un avis favorable à la proposition d'ouverture à la circulation aérienne publique de l'aérodrome de Camopi

5./ Clôture de l'enquête

Le vendredi 25 mai 2018, le délai de l'enquête publique étant expiré, le Commissaire Enquêteur a déclaré clos le registre d'enquête qui a été mis à la disposition du public à l'annexes mairie de Camopi à Trois-Sauts durant 32 jours consécutifs du 24 avril au 25 mai 2018, soit 20 jours ouvrables.

Le samedi 26 mai 2018, le délai de l'enquête publique étant expiré, le Commissaire Enquêteur a déclaré clos le registre d'enquête qui a été mis à la disposition du public à la mairie de Camopi durant 32 jours consécutifs du 24 avril au 25 mai 2018, soit 20 jours ouvrables.

Le vendredi 1^{er} juin 2018, le délai de l'enquête publique étant expiré, le Commissaire Enquêteur a déclaré clos le registre d'enquête qui a été mis à la disposition du public à l'annexe mairie de Camopi à Matoury durant 32 jours consécutifs du 24 avril au 25 mai 2018, soit 20 jours ouvrables.